

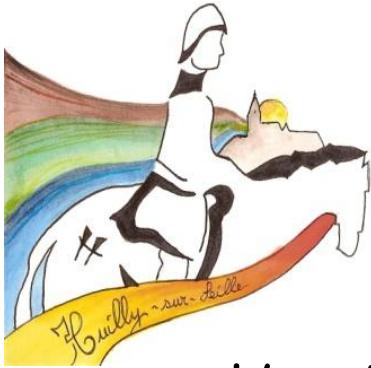
N°31

DECEMBRE 2024

LE PETIT JOURNAL



D'Huilly-sur-Seille



Horaires d'ouverture de la Mairie

Les mardis et vendredis de 14h à 18h

Tél: 03 85 40 13 45

mairie-huilly-sur-seille@wanadoo.fr

En cas d'absence de la secrétaire et pour des raisons urgentes, vous pouvez contacter :

Ludovic HAUTEVELLE	Maire	06 83 44 42 99
Corinne LONJARET	1 ^{er} adjoint	03 85 40 08 99
Gilbert BLANC	2 ^{ème} adjoint	06 80 00 20 11

Sommaire

Infos diverses	P 2
Le mot du Maire	P 3
Comptes-rendus du Conseil (extraits)	P 4, 5 et 6
Travaux Salle des fêtes	P 7
Les investissements 2024	P 8 et 9
Informations de la Communauté de Communes	P 10 et 11
Les décorations de Noël	P 12 et 13
Le CCAS	P 14
Les associations	P 15, 16 et 17
SIVOM	P 18 et 19
Ce qui va changer en 2025... ou pas !	P 20
Infos pratiques	P 21
Infos diverses	P 22
Etat civil	P 23
Calendrier des fêtes et des manifestations	P 24

Le mot du Maire



Huillytaises, Huillytais,

Voilà déjà l'année 2025 à l'horizon, dernière année complète de ce mandat municipal que j'ai l'honneur de diriger au quotidien : je remercie les équipes au niveau du personnel et des élus pour le travail consciencieux qui est réalisé à mes côtés. Employés et conseillers municipaux, nous n'échappons pas aux mouvements qui jalonnent le déroulement d'un mandat : j'en profite donc pour souhaiter la bienvenue à Marine Agnel notre nouvelle adjointe administrative qui nous a rejoint en décembre, et bonne continuation à Sandrine Picollet et Evelyne Delarche qui nous quittent.

Comme d'habitude vous trouverez dans ce Petit Journal la vie de notre belle Commune sur ce dernier semestre 2024, avec en particulier la synthèse des décisions du Conseil Municipal, la présentation des investissements réalisés, les activités de nos associations toujours aussi dynamiques, le déploiement des décorations de fin d'année, et bien d'autres choses que je vous laisse découvrir...

Bien que l'année 2024 ait apporté de nombreuses incertitudes au sommet de l'Etat, les collectivités territoriales, les municipalités, les Maires, nous sommes toujours présents pour assurer les services nécessaires auprès de la population. Il en sera de même en 2025, encore et toujours, quoi qu'il advienne ! Pour notre Commune, à côté de nos obligations habituelles, l'année 2025 sera marquée par les choix importants qui vont nous engager à long terme concernant le projet de rénovation et d'extension de notre salle polyvalente : présentation sommaire dans ce bulletin municipal, rendez-vous à la cérémonie des vœux afin d'échanger ensemble sur ce sujet stratégique.

Avec toute l'équipe municipale qui m'entoure, nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente année 2025 et surtout une très bonne santé, avec cette année une pensée très émue pour toutes celles et ceux qui nous ont quitté l'an dernier malheureusement. Nous espérons que vous serez très nombreux à nouveau le samedi 11 janvier pour les vœux de la Municipalité, afin de vous transmettre nos meilleurs souhaits de vive voix.

Bonne lecture, et meilleurs vœux à toutes et tous !

Le Maire, Ludovic Hauteville



Comptes-rendus du Conseil (extraits)

Sécurisation de l'arrêt de bus scolaire devant la Mairie : Lancement de l'opération et demande de subvention dans le cadre des amendes de police : Séance du 11/07/2024

Le Maire rappelle le projet de sécuriser devant les écoles suite à la mise en place de la solution externe (KEOLIS) pour le transport scolaire entre les 2 Communes de Huilly-sur-Seille et Loisy. Le Conseil Municipal, par 9 voix POUR, décide la réalisation des travaux suivants :

- Création d'un marquage au sol pour signaliser l'arrêt de bus et d'une ligne continue pour empêcher les dépassemens
- Mise en place d'un panneau type C6 indiquant le lieu de l'arrêt de bus
- Remplacement des panneaux A13a "endroit fréquenté par les enfants" et rapprochement des panneaux de la zone de l'arrêt de bus
- Remplacement des panneaux M9z "école" et rapprochement des panneaux de la zone de l'arrêt de bus
- Mise en place d'un feu Flash clignotant type R1 sur chaque panneau A13a (fonctionnement énergie solaire)
- Mise en place de deux radars pédagogiques à proximité de la zone à aménager en fonction des contraintes techniques (fonctionnement énergie solaire)

Montant prévisionnel des travaux : 12 141,50€ HT

Montant prévisionnel de la subvention : 8 266,50€ HT x 40% = 3306,60 €

Remplacement du système d'alarme des locaux techniques : Séance du 11/07/2024

Bien que non évoqué lors de la préparation du budget, le Maire propose d'étudier le projet de remplacement du système d'alarme anti-intrusion des locaux techniques et associatifs, et explique cette nécessité car le système est obsolète.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 9 voix POUR, décide le remplacement et retient la SARL AVECA en formule achat dont le devis s'élève à 6 676,00 € H.T. soit 8 011,20 € T.T.C.+ abonnement Cloud (28.80 € T.T.C./an)

Bilan de la vente de bois 2023-2024 : Séance du 05/09/2024

Le Maire rappelle la vente de bois :

- sur le chemin forestier de Molaise au prix de 17 euros le moule de bois fait. Six lots répartis sur 3 personnes ont été faits pour un total de 61,08 moules, soit une recette totale de 1 038,36 €
- route de Chavanu au prix de 17 euros le moule de bois fait. Un lot a été fait pour un total de 6,56 moules, soit une recette de 111,52 €.

Dégradations dans la salle des fêtes lors deux locations privées - Facturation des frais : Séance du 05/09/2024

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de facturer les frais de remise en état de la salle des fêtes suite à deux locations par des personnes privées.

Sommes facturées : 295.05 € d'une part et 94.25 € d'autre part.

Comptes-rendus du Conseil (extraits)

Information sur le projet d'archivage : Séance du 05/09/2024

A la suite de notre demande de subvention pour le tri et le classement des archives communales, le Conseil Départemental, lors de sa séance du 14 juin dernier, nous a attribué une subvention de 5 000€ (équivalente à 50 % du plafond de 10 000€ HT).

Pour rappel, le montant du devis du service des archives du CDG71 s'élève à 14 700€ HT (non éligible à la TVA). Réflexion à mener sur le nouveau local pour rangement des archives classées.

Comptage et suivi de la population d'hirondelles sur le bâtiment de la Mairie et des écoles sur 2024 : Séance du 03/10/2024

Le Maire rappelle l'obligation imposée par la DREAL de réaliser un suivi de la population et de la reproduction des hirondelles par un écologue en 2023, 2024 et 2025.

Le rapport de ces visites pour 2024 fait état de 67 nids au total recensés, dont 36 artificiels ; et parmi tous ces nids 45 sont occupés par des hirondelles. Un couple de martinets noirs s'est installé tout en haut du bâtiment à l'Est. Quelques nids sont récupérés par les moineaux domestiques mais la colonie d'hirondelles de fenêtre est en augmentation. Le rapport 2024 de l'AOMSL a été transmis à la DREAL le lundi 30/09/2024. Pour rappel nous n'avons reçu aucune réponse ou validation pour le rapport 2023 transmis le 24/09/2023.

Vente de bois : Séance du 03/10/2024

Le Maire expose que 2 personnes sont intéressées pour acquérir des lots de bois sur la parcelle communale de Chardenet cadastrée section A n°154, à M. Guy MARCEAU, d'une part et M. Alain METERY, d'autre part.

Projet voirie du Groupement Forestier : Séance du 03/10/2024

Suite à la demande d'autorisation de Monsieur Valery BEMELMANS, expert forestier, demeurant en Belgique représentant le Groupement Forestier d'Huilly et la Frette, pour l'aménagement d'une route forestière d'une longueur de 930 mètres linéaires environ sur la section du chemin rural de Huilly-sur-Seille, afin de mieux desservir sa propriété et de pouvoir y accéder avec des camions pour le chargement des bois, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la réalisation d'une route forestière conformément au cahier des charges et aux plans du projet présenté. Cet aménagement se fera sur l'emprise du chemin rural existant, chemin rural qui restera propriété de la Commune et qui restera ouvert au public.

Vente de bois : Séance du 14/11/2024

Le Maire expose que 2 personnes sont intéressées pour acquérir des lots de bois : Sur la parcelle communale de Chardenet cadastrée section A n°154 en continuité des 2 lots déjà vendus.

Sur un excédent communal le long du chemin rural dit « de la prairie » (Sud-Ouest) à M. Christophe ROLLIN pour le premier et M. Michel RENAUD pour le second.

Tarifs des concessions de cimetière, du columbarium et du jardin du souvenir, Tarifs de location de la salle des fêtes et Tarifs de location de la salle associative :

Séance du 14/11/2024

Le Conseil décide à l'unanimité, de reconduire les tarifs pour l'année 2025.

Comptes-rendus du Conseil (extraits)

Protection sociale complémentaire - Convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents (maintien de salaire) : Séance du 14/11/2024

Vu l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;

Le Conseil Municipal décide de :

- Adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de Huilly-sur-Seille,
- Souscrire la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 95 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1er janvier 2025,
- Participer financièrement à la cotisation des agents à hauteur de : 50 %

Charge de secrétariat sur le poste de Sandrine Picollet : Séance du 14/11/2024

Courrier de démission du poste d'agent territorial à Huilly (et plus généralement de la fonction publique). Départ au 31/12/2024. Lancer un recrutement pour 6h/semaine (idem actuel).

Dégradation du chemin rural de « La Gagère », en limite Loisy / Huilly-sur-Seille : Séance du 14/11/2024

Suite à une coupe de bois dans une parcelle, le chemin est très abîmé. Une réunion d'état des lieux est prévue le 19 novembre pour décider de la suite à donner à cette dégradation.

Indemnités des élus pour 2025 : Séance du 10/12/2024

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le maintien des indemnités pour 2025 sur proposition du Maire et des adjoints : 17% de l'indice brut terminal pour M. Hauteville et 4,5% de l'indice brut terminal respectivement pour Mme Lonjaret et M. Blanc.

Financement de la piscine : Séance du 10/12/2024

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la participation au financement de l'activité piscine dans le cadre des activités scolaires pour l'année 2024/2025, 9 séances qui se dérouleront en avril : 37 élèves au total sont concernés du CP au CM2, dont 14 originaires d'Huilly à la charge de notre commune pour un montant de 1 086 € à inscrire au budget 2025 (1 785 € pour Loisy).

Recrutement de Marine AGNEL : Séance du 10/12/2024

Suite à la démission de Mme Sandrine Picollet au 31/12/2024, Monsieur le Maire propose pour la remplacer le recrutement de Mme Marine Agnel en CDD du 01/01/2025 au 31/12/2025 sur le poste d'aide au secrétariat de mairie, au grade d'adjoint administratif 1er échelon, pour un temps de travail de 6h par semaine. Horaires à préciser en fonction des autres postes de Mme Agnel, sur la mairie et la poste de Ratenelle et le Sivos Brienne-La Genête-Jouvençon.

Travaux - Salle des fêtes

Le projet « rénovation - extension » de la salle des fêtes : où en sommes-nous ?



Notre salle polyvalente a été érigée en 1987 et inaugurée en 1988. Quelques divers travaux de restauration ont été réalisés depuis les années 2000 ; mais depuis des années, depuis plusieurs mandats successifs, pour ne pas dire depuis des générations, un agrandissement et des travaux de rénovation plus poussés sont attendus... pour un meilleur service au niveau de la municipalité, à la population, aux associations, aux locataires, etc...

Et bien on s'en approche enfin !

Les membres du Conseil Municipal travaillent sur le projet depuis 2023, soutenus, aidés et dirigés par les professionnels qui nous accompagnent. Le mardi 10 décembre 2024, l'Avant-Projet Définitif a été validé à l'unanimité, permettant de poursuivre le travail de réflexion et de partir à la recherche des subventions. Cependant on est encore loin du démarrage concret des travaux...

J'aurai le plaisir de vous présenter ce projet plus en détails lors de la prochaine cérémonie des vœux, sachant qu'il permet de répondre prioritairement aux attentes ci-dessous :

- accessibilité du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- toilettes et commodités plus grandes et plus adaptées à tous les publics
- sécurité avec un local de rangement pour le mobilier tables et chaises
- sécurité : local technique, installation électrique, isolation au feu de la cuisine
- consommation énergétique : nouvel isolant thermique, nouveau chauffage
- environnement : recyclage des matériaux, installation de panneaux solaires...

La rénovation portera sur l'ensemble du bâtiment existant aujourd'hui, en dessous de 200 m², qui sera complètement transformé ; et la construction de l'extension permettra d'agrandir nettement la surface couverte, aux environs de 140 m² : malgré tout, la salle des fêtes restera sur la même capacité d'accueil qu'actuellement, de 120 personnes au maximum.

Le montant estimatif des travaux est actuellement de près de 645 000 € HT, un montant qui sera à affiner au fur et à mesure de l'avancement et des modifications à venir. Le Conseil Municipal travaillera en 2025 sur le financement du reste à charge pour la Commune, qui devra être conforme à notre capacité d'investir...



Si les subventions ne sont pas attribuées au niveau attendu, le projet ne pourra peut-être pas voir le jour, malheureusement.

Les investissements 2024

Naturellement le projet majeur de la rénovation/extension de la Salle des Fêtes constitue le poste le plus important du budget Investissement 2024 de la Commune, car avant même le démarrage des travaux, les études préalables, diagnostics divers et assistance à la maîtrise d'ouvrage sont considérés comme des dépenses d'investissement (pour plus de précisions, voir l'article spécifique qui lui est consacré).

Pour autant, de nombreux autres chantiers, certes moins complexes, mais tout aussi nécessaires ont été réalisés durant cet exercice.

En premier lieu, les traditionnels travaux de voirie communale : rabotage au chemin des Fouillis/Chanay ; chemin de prairie sud (accès côté Pont de la Barre) ; fossés sur la route de Chavanu et route de Chardenet; dégagement du chemin des Saugets ; ...

Travaux qu'il a fallu pour une bonne part, reprendre suite aux orages et aux forts ruissellements de la mi-août. Coût estimé à 6 500€ HT.

La reprise de voirie à Chardenet a été réalisée par la Com/Com.



Deuxième chantier d'importance, la sécurisation de l'arrêt de bus scolaire devant l'école. La signalisation préexistante était devenue obsolète, inadaptée à la recrudescence du trafic routier et incompatible avec les normes de sécurité. Des travaux de mise en conformité - nouveaux panneaux, marquage au sol, signalétique lumineuse - ont été entrepris pour un coût de 12 431,50€ HT avec une subvention départementale de 5 282€ au final.

Ceci n'exclut toutefois pas, de la part des parents d'élèves notamment, une conduite respectueuse des consignes du Code de la Route, à l'entrée et sortie du parking !



Les investissements 2024

Troisième chantier lié aux économies d'énergie et à l'optimisation de nos dépenses de fonctionnement avec 2 secteurs distincts :



Le remplacement de 18 luminaires d'éclairage public. En concertation avec le SYDESL et grâce à une subvention d'équipement conséquente, les luminaires vétustes ont pu être remplacés pour un reste à charge de 4 029,38€ sur un total de 11 512,50€ HT (taux de subvention 65% : SYDESL + Fond vert).



Le remplacement des radiateurs électriques de la Salle Associative. Vétustes, énergivores, les grille-pains méritaient de prendre le chemin de la casse pour être remplacés par 3 radiateurs 1500 W, nouvelle génération, performants avec pilotage à distance pour un chauffage plus rapide avec une moindre consommation. Les séances du Conseil Municipal ne seront pas les seules à bénéficier du nouvel équipement mais aussi toutes les réunions des Associations communales, les après-midis pour nos Aînés,... Coût 1 620€ HT.



Autre chantier, visible par tous, le remplacement du mobilier du terrain de pétanque. Vétusté et/ou vandalisme ont eu raison de l'antique banc et table de bois, remplacés par un mobilier béton, aspect bois. Coût 1500 € (transport inclus !). Longue vie à lui !



Dernier chantier, empreint d'éternité et de recueillement, l'agrandissement du columbarium. Il ne restait plus que 5 cases disponibles. Par anticipation et dans un souci d'harmonisation esthétique, la Commission Cimetière a préconisé l'ajout de 5 cases supplémentaires. Coût 3 245€ HT.

Informations de la Communauté de Communes

Présentation du PLUi :

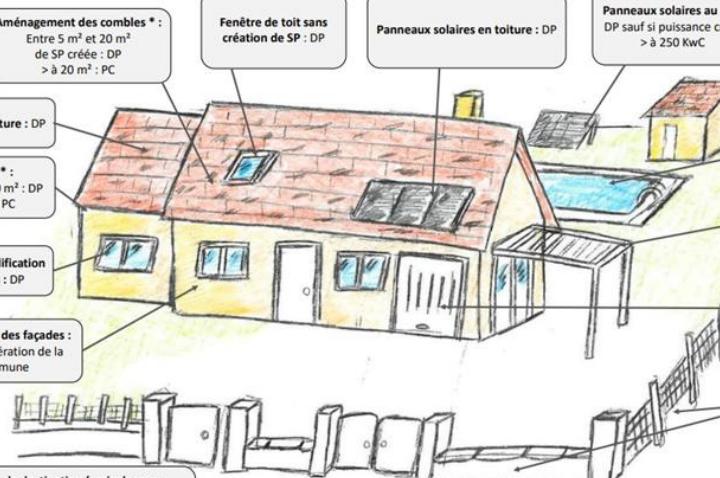


Depuis le 2 juillet 2024, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Terres de Bresse est applicable. Ce document stratégique et réglementaire vise à harmoniser les projets d'aménagement et de développement sur l'ensemble du territoire. Le PLUi a été élaboré avec la contribution active des élus, des habitants, et des partenaires locaux.

Il est désormais bientôt disponible en ligne sur <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> et vous pouvez aussi consulter le document complet sur le site officiel de la Communauté de Communes <https://www.terresdebresse.fr>, notamment les plans de zonage, le règlement, les orientations d'aménagement et de programmation, etc...

Ainsi, toutes les autorisations d'urbanisme sont désormais instruites sur le PLUi : les permis de construire, les permis d'aménager, les déclarations préalables de travaux, etc... Outre les règles de constructibilité, d'implantation, de volumétrie ou encore d'aspect et de couleur qui ont évolué, l'édification de clôtures ou des murets de séparation (même en limite séparative privée), ainsi que les ravalements de façades font l'objet de règles spécifiques et sont soumis à déclaration. Renseignez-vous auprès de la Mairie, ou auprès de la Communauté de Communes Terres de Bresse, avant d'acheter des matériaux ou d'entreprendre des travaux, afin de savoir ce qui est autorisé.

 **Quelles formalités d'urbanisme pour ma maison ?**



Aménagement des combles * : Entre 5 m² et 20 m² de SP créée : DP > à 20 m² : PC

Fenêtre de toit sans création de SP : DP

Panneaux solaires en toiture : DP

Panneaux solaires au sol : DP sauf si puissance crête > à 250 KwC

Nouvelle construction : Entre 5 m² et 20 m² : DP > à 20 m² : PC

Réfection de toiture : DP

Extension * : Entre 5 m² et 20 m² : DP > à 20 m² : PC

Création ou modification d'ouvertures : DP

Ravalement des façades : DP si délibération de la commune

Piscine et bassin : Entre 10 m² et 100 m² : DP > à 100 m² : PC Si couverture du bassin > à 1,80 m : PC

Pergola / Vérandas * : Entre 5 m² et 20 m² : DP > à 20 m² : PC

Transformation d'un garage en pièce d'habitation de + de 5 m² : DP

Clôture : DP si délibération de la commune

Changement de destination (agricole vers habitation par exemple) : DP Si accompagné d'une modification de façade ou de la structure porteuse : PC

Arch ou pas archi ?
Ne sont pas tenues de recourir à un architecte les personnes physiques qui déclarent vouloir édifier ou modifier une construction dont la SP est < à 150 m²

* En zone U des PLU, une DP peut être acceptée entre 20 m² et 40 m² pour les travaux sur construction existante ne portant pas la SP à plus de 150 m².
DP : Déclaration préalable PC : Permis de construire
SP : Surface de plancher qui correspond à toutes surfaces closes et couvertes calculées à partir du nu intérieur des façades après déduction des aires de stationnement, des surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1,80 m, des trémies ... (article R111-22 du code de l'urbanisme)

Avec le PLUi, le droit de préemption urbain (DPU) a également été instauré. De ce fait, toutes les transactions immobilières qui se situent dans un périmètre déterminé, doivent faire l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner par un notaire lors d'une vente (délais de 2 mois), au cas où la Commune (ou la ComCom) souhaite réaliser un projet d'intérêt général sur ce terrain (nu ou bâti).

Informations de la Communauté de Communes

Pôle enfance Saint Germain du Plain :



Terres de Bresse s'engage auprès des familles notamment pour la garde des enfants et l'accueil des jeunes. Ainsi en construisant un pôle enfance jeunesse sur Saint Germain du Plain, la ComCom souhaite regrouper tous ses services enfance jeunesse dans un seul et même bâtiment. La crèche, l'accueil de loisirs et le club ados augmenteront leur capacité d'accueil et le relais petite enfance aura également son propre espace.

Un investissement d'environ 4 700 000 €. Les travaux ont démarré ; ouverture prévue en 2026.

Pôle enfance Cuisery :

Le mode de garde des enfants est un vrai sujet sur le territoire et Terres de Bresse s'engage en construisant un nouveau pôle enfance jeunesse à Cuisery, en face de celui existant. Ainsi ce nouveau bâtiment accueillera tous les enfants dans un accueil de loisirs avec des salles plus grandes permettant une plus grande capacité d'accueil. Le bâtiment existant sera réinvesti par les ados, le relais petite enfance et la crèche. Un investissement d'environ 2 260 000 €. Les travaux vont démarrer ; ouverture prévue en 2026.



Nouveau sur le territoire " Jeu Papote " le LAEP de Terres de Bresse



" Jeu Papote " est un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) pour les futurs parents et les jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. C'est une structure constituée d'un espace ludique et convivial pour jouer avec son enfant, rencontrer, échanger, écouter, partager son expérience, créer du lien avec d'autres parents. Le LAEP est souvent un premier lieu de sociabilité pour l'enfant. Son accès est libre, sans inscription, gratuit et anonyme.

Ouverture au public à compter du 10 janvier 2025 tous les vendredis matin, de 9h00 à 11h30, sauf en période de vacances scolaires et jours fériés.

Adresse : Espace Enfance Jeunesse Rue de Wachenheim 71290 Cuisery.

Pôle Séniors Simandre :

L'ancienne caserne des pompiers de Simandre est spécialement réhabilitée et aménagée pour créer un lieu d'accueil spécifique pour les séniors, où ils seront accueillis par 2 professionnels, Catherine et Jean-Marc, pour partager de nombreuses activités : cuisine, lecture, travail de mémoire, gym adaptée, jeux, salle Snozelen... un lieu de rencontres et de partages pour continuer à se sentir bien, ensemble.



Un investissement d'environ 320 000 €. Les travaux sont bien avancés ; ouverture planifiée en 2025.

Décorations de Noël



Entrée du village



Mairie



La Rippe à peine



Salle des fêtes



Mairie



Le Marnaud



Chardenet



Tiffailles



Terrain de pétanque



Chavantu



Pont de Chevreuse

Décorations de Noël



Entrée du village



Terrain de pétanque



Entrée du village



Tiffailles



Pont de Chevreuse



Le Marnaud



Salle des fêtes



La Rippe à peine



Chavanu



Chardenet



Mairie

CCAS

Le 21 septembre 2024, l'après-midi jeux:

De nombreux joueurs ont participé à cet après-midi festif et sympathique, qui réunit les petits et les grands, les familles, les amis autour des jeux de société. Cela permet également aux personnes isolées de se retrouver ensemble pour partager les crêpes confectionnées par les cuisinières de l'équipe du CCAS.



Le 16 novembre 2024, la vente de plats à emporter:

Cette année c'est le traiteur Hervé Bereyziat de la Boucherie de la Place à Cuisery qui a préparé le cassoulet aux 3 viandes vendu au profit du CCAS.



Sous les préaux de l'école, la buvette avec le vin chaud et autres collations a permis de faire patienter les participants pour la distribution des commandes en passant un agréable moment, une centaine de parts avaient été réservées au préalable.



En décembre, la distribution des colis de fin d'année:

Les cadeaux de NOËL pour nos ainés de 70 ans et plus, habitants de la Commune ou résidents en EHPAD ont été distribués par les membres du CCAS.

Colis non-alimentaire obligatoire en maison de retraite, les autres bénéficiaires ont pu choisir entre un colis alimentaire ou un bon restaurant en partenariat avec le restaurant « La Mère Jouvenceau » à Louhans.



Aide au permis de conduire



Pour sa 1^{ère} année d'existence, une seule aide au permis de conduire d'un montant de 75€ a pu être attribuée par l'équipe du CCAS en 2024 : félicitations à Erwan Rollin !

Pour bénéficier de cette aide, il faut en faire la demande en Mairie si vous réunissez tous ces critères : obtention du permis de conduire (voiture, moto, poids lourds...), 25 ans révolus maximum, habitant la Commune depuis au moins 1 an, et ne pas être l'auteur d'incivilités ou autres délit sur la Commune.



Les associations

Le 22 juillet 2024, La fête champêtre du Foyer Rural:



Plus d'une trentaine de bénévoles se sont mobilisés pour préparer l'ensemble des festivités. Le concours de pétanque et la buvette en début d'après-midi ont réunis les boulistes, malgré le mauvais temps qui s'est invité puisque la pluie et les rafales de vent étaient au rendez-vous en soirée, ce qui n'a pas empêché les 220 convives de déguster

leurs grenouilles, et de danser ensuite sur le parquet monté à l'extérieur pour l'occasion.



Le 24 août 2024, La randonnée nocturne gourmande du Foyer Rural:



Les mauvaises conditions météorologiques ont obligé les organisateurs à changer le parcours et l'organisation du repas. Le parcours a été raccourci pour éviter de marcher sous les arbres et dans la prairie ; et le repas a été servi à l'intérieur de la salle des fêtes bien que la vaisselle aurait été plus adaptée pour un pique-nique... 110 marcheurs ont bravé les

conditions météo pour participer et redonner du baume au cœur aux bénévoles malgré les orages et les coupures d'électricité : merci à eux !

Le 1er septembre 2024, Course de Fun Cars Club Bressan



62 pilotes venus de toute la France ont participé à la 26ème édition du Grand Prix de Fun Car sur le circuit de Tiffailles avec comme d'habitude les classements « Vitesse » et « Spectacle » pour départager les participants.

Les spectateurs ont répondu présents en grand nombre à nouveau cette année, et ont pu bénéficier des boissons rafraîchissantes et de la restauration à disposition sur place, avec le soleil si rare sur cet été 2024 !



Le 5 octobre 2024, Vente à emporter du Comité Saint-Georges:



Les bénévoles du Comité Saint-Georges ont modifié la recette pour leur vente de plat à emporter et proposé cette année du Poulet à la Crème avec sa purée et sa tomate provençale. Un succès à nouveau avec une centaine de parts vendues, l'association pourra maintenir sa participation aux frais de maintien de l'église de la Commune et prévoir une nouvelle rénovation de calvaire.

Les associations

Le 18 octobre 2024, AG du Foyer Rural et du Comité Saint-Georges:



Les assemblées générales ont été tenues en présence des bénévoles et des habitants de notre Commune : plus d'une trentaine de personnes étaient présentes pour la lecture des bilans du Foyer Rural et du Comité Saint Georges, sous la présidence respective de Patrick MARMIER et de Corinne LONJARET qui ont tous les deux évoqués les nouveaux projets. Loto en novembre, projection cinématographique en janvier, achat de matériel, rénovation du calvaire de Chavanu et bien d'autres choses seront au programme de 2025...

Le 31 octobre 2024, Soirée Halloween de l'APE avec le Conseil Jeunes de Loisy:

Comme l'année dernière l'APE a accompagné le Conseil Municipal des Jeunes de Loisy pour l'organisation d'une soirée Halloween où petits et grands étaient déguisés afin de s'amuser et de danser. Les membres de l'APE étaient aux commandes de la buvette et de la restauration.



Le 7 novembre 2024, Loto du Comité Saint-Georges:

Innovation en 2024, le Comité Saint-Georges a organisé son 1^{er} loto avec l'aide de Danielle et Alain Pradier à la salle du Temps Libre de Cuisery. Les bénévoles et les



participants étaient tous ravis de cette belle journée et de cette initiative qui est venue compléter la quête de fonds pour l'association, et récompenser les joueurs avec de nombreux bons d'achats pour les commerces aux alentours.

Le 17 novembre 2024, Bourse aux jouets, vêtements enfants et matériel de puériculture et vente de fromages de l'APE:

C'est un dimanche à partir de 9h00 cette année que l'APE a organisé à la salle des fêtes de Loisy sa bourse aux jouets, aux vêtements pour enfants et aux matériels de puériculture. C'est à cette occasion également que chacun a pu retirer sa commande de fromages.



On comptait une trentaine d'exposants et les acheteurs étaient nombreux à participer à cette belle initiative. Encore une belle réussite pour les parents organisateurs !

Les associations

Le 6 décembre 2024, Illuminations : vente de sapins de Noël et de décorations de l'APE:



Les écoliers de nos 2 Communes ont pu pour ceux qui le désiraient participer aux ateliers créatifs de l'APE le mercredi 06 et 27 novembre, afin de confectionner des décorations de Noël vendues par les membres de l'APE lors de la soirée des illuminations inter-associatives à LOISY le vendredi 6 décembre.



C'était l'occasion également pour chacun de retirer son sapin de Noël, proposé comme une vente à emporter par l'APE : une vraie réussite à nouveau en 2024.

Le 13 décembre 2024, L'APE et le Père Noël:



Comme chaque année l'arbre de Noël pour les 75 enfants du RPI s'est déroulé à la salle des fêtes de Loisy, une nouvelle fois bien organisé par les membres de l'APE, un moment très important dans le calendrier de l'association !



Le spectacle de très bonne qualité du magicien « Lulu » et la visite surprise du Père Noël en fin de soirée ont ravi nos petits écoliers ; les parents ont profité des services de la buvette pour patienter...

Le 14 décembre 2024, Vente de boudin du Foyer Rural:



Cette année les bénévoles du Foyer Rural ont vendu près de 400 parts de boudin. Le fromage de tête et le poulet basquaise ont également eu un grand succès. Un moment de convivialité partagé entre les bénévoles et les habitants autour d'un vin chaud à la buvette.



SIVOM DU LOUHANNAIS



LE TRI À TORCY !

Le SMET a créé un centre de tri des emballages recyclables « TRICEA » situé à Torcy (71). Ainsi, depuis le 23 septembre 2024, les déchets de votre poubelle jaune sont apportés dans ce nouveau centre : plus moderne et efficace, ce sont plus de matières qui seront recyclées !



BON À SAVOIR



Le SIVOM adhère au SMET 71 (Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des Déchets Ménagers), qui gère aujourd'hui 2 usines de traitement de vos déchets ménagers.

CONTÔLE COLLECTE



En cas d'erreurs de tri récurrentes, le SIVOM peut facturer une prestation de sur-tri de 235€.

Le tri, c'est pour limiter ce qui sera enfoui !

Depuis plusieurs années déjà, les agents du SIVOM ouvrent régulièrement vos poubelles pour vérifier que le tri soit correctement réalisé. Si vous avez bien trié, le contrôle est invisible pour vous. Sinon, une étiquette orange ou rouge est accrochée à votre bac avec des informations sur vos erreurs.

Une étiquette ? Rapprochez-vous du SIVOM au 06 32 77 62 71 ou communication@sivom-louhannais.fr.



LE COMPOSTAGE

CE QUE DIT LA LOI

Suite à la promulgation de la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire en 2020, le tri à la source des biodéchets devient OBLIGATOIRE pour TOUS, particuliers comme professionnels, au 1er janvier 2024.

restes et préparations de repas

80

PLACETTES PARTAGÉES !

Le SIVOM a déjà installé plus de 80 placettes de compostage à destination des communes, des établissements scolaires ou encore des entreprises ! Grâce à vous qui compostez, donnez vos épluchures à vos animaux ou qui évitez le gaspillage alimentaire, le poids de la poubelle grise diminue.

En 2025, le nombre de placettes augmentera encore pour permettre aux usagers des centre-bourgs ne possédant pas de terrain de composter.



La placette a déjà 10 ans !

PLACETTE DES ARCADES - LOUHANS - TÉMOIGNAGE

M. ROUX, fils d'agriculteur, a toujours été habitué à jardiner et à manger ce qui poussait selon la saison. C'est donc tout naturellement qu'il s'est intéressé à la placette de compostage partagé et qu'il en est référent. Pour M. ROUX composter c'est comme recycler : «On apporte ses biodéchets, on fait du compost et on le réutilise pour les plantes et pour le jardin». À chaque apport, il en profite pour vérifier le contenu du composteur. Il lui arrive parfois de retrouver des indésirables (sacs plastiques, légumes entiers). Dans ces cas-là, M ROUX trie ou découpe les intrus pour que le compost puisse digérer tranquillement la matière.

Apporter ses biodéchets à la placette est loin d'être une contrainte pour M. ROUX, «Ça a même un côté pratique. Ce n'est pas plus difficile que d'aller à la poubelle qui devient beaucoup plus légère !». Les échanges réguliers avec le SIVOM lui ont permis d'apprendre à mieux composter et d'apporter tout type de biodéchets.



Vous souhaitez acheter un composteur ? En bois d'une capacité de 500L, ils sont à vendre 20€. RDV au SIVOM sur nos horaires d'ouverture. Le SIVOM propose également un service de location de broyeur. Contact : compost@sivom-louhannais.fr ou 06 73 54 72 44.

ESCAPE GAME ET ANIMATIONS

APPELEZ-NOUS !

Le service prévention et communication propose des animations scolaires du CP au lycée mais également des animations extra-scolaires : centre de loisirs, foires et marchés, pensez à nous appeler ! La nouveauté 2024 : un escape game pour les plus grands (adultes à partir de 16 ans). Contact : 06 32 77 62 71 ou communication@sivom-louhannais.fr - animations gratuites - selon le calendrier du service.



SPANC DU LOUHANNAIS

Les agents du SPANC sont toujours prêts à répondre à vos questions concernant votre fosse septique, votre fosse toutes eaux ou votre microstation ! assainissement@sivom-louhannais.fr ou 03 85 76 09 40, taper 2.



DÉCHÈTERIES



NOUVEAUX PANNEAUX !

Nouvelles consignes !
En déchèterie,
demandez aux
agents de tri !

SÉCURISER VOS APPORTS

Pour sécuriser les routes et préserver l'environnement aux abords des 7 déchèteries du territoire, il est essentiel de bâcher ou sangler vos apports.



REDEVANCE - FACTURATION

BON À SAVOIR

Payer en plusieurs fois, c'est possible ! Remplissez le mandat de prélèvement AVANT LE 28 FÉVRIER 2025 et retournez-le accompagné d'un RIB par mail ou par courrier.

je télécharge le document ici !
(ou sur notre site internet rubrique redevance)



METTEZ À JOUR VOTRE SITUATION !

Un changement de situation ? Un enfant est parti du foyer ? Votre maison a été vendue ? Vous déménagez ? N'oubliez surtout pas de contacter le service redevance afin de mettre votre situation à jour, soit par téléphone au 03 85 76 09 40 ou par mail redevance@sivom-louhannais.fr

www.sivom-louhannais.fr

Ce qui va changer en 2025... ou pas !



Sans être un secret de Polichinelle, le projet de rénovation/extension de la Salle des Fêtes va mobiliser bien des énergies sur l'année 2025 et plusieurs années encore,

MAIS

d'autres projets sont dans les cartons et *Le Petit Journal* a le privilège et l'honneur de vous en livrer la primeur.

Tout d'abord, un grand projet nautique avec le concours de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée. Une étude menée sur le bassin Saône/Seille par l'agence métropolitaine surnommée a pour projet d'établir sur notre territoire communal une superbe base nautique dans les limites, à définir, de l'actuelle Prairie.



Favorisant ainsi la protection des ressources en eau et de la biodiversité (la zone actuelle est déjà classée Natura 2000), le projet s'inscrit aussi dans le cadre des actions soutenues et financées par l'Europe pour faire face aux défis du changement climatique.

Les études prospectives permettent déjà de mesurer les bénéfices à retirer de cet ambitieux projet qui apportera, n'en doutons pas, notoriété et prospérité à notre modeste village devenu *The place to be* !



Le deuxième projet, plus terre à terre, concerne le parking face à la Mairie.

Constat a été fait de difficultés de circulation et d'un stationnement erratique (cf point *Investissement 2024*). Pour y remédier, à l'instar de Communes avoisinantes, le Conseil Municipal votera au Printemps 2025 en faveur du stationnement en zone bleue.



Pensez à vous munir de votre disque pour éviter l'amende !



Enfin, *last but not least*, dernière indiscretion. Création d'une centrale photovoltaïque en ombrières. Le leader mondial de l'énergie solaire photovoltaïque, la société chinoise Jinko Solar, a proposé au Conseil Municipal l'installation sur 2 000 m² de panneaux type monocristallins 175Wc avec 36 cellules monocristallines connectées en séries 12 volts. Dimensions de chaque panneau 1485 X 668 X 30mm. Poids net unitaire 11kg.

Cette centrale permettra une opération d'autoconsommation communale et bénéficiera des aides accordées par l'Union Européenne.

Son implantation, à l'instar de celle de la Commune de Saint Joachim (Loire-Atlantique) est prévue sur le cimetière communal.



**Tous ces projets sont encore dans les cartons....
et devraient bien y rester !
Un peu d'humour ne fait de mal à personne !!!!**



Infos pratiques

Une bibliothèque-ludothèque à Loisy pour les habitants de Loisy et d'Huilly

La bibliothèque accueille les habitants de Loisy et d'Huilly tous les jeudis de 16h à 18h à la Salle Claire Joie de Loisy. L'accès au prêt est gratuit. Grâce à de nombreux dons et à une allocation annuelle des Mairies de Loisy et d'Huilly, les bénévoles s'efforcent de proposer un large choix de nouveautés et d'ouvrages d'auteurs populaires.



Les enfants scolarisés au RPI de Loisy et Huilly, accompagnés des enseignants, y sont accueillis régulièrement et bénéficient du prêt et de lectures en petits groupes.

Depuis cet été, une ludothèque a été créée au sein de la bibliothèque. Elle propose, selon les mêmes modalités, jeux et jouets pour petits et grands.



Plusieurs boîtes à lire installées dans les divers hameaux de Loisy ainsi qu'au bourg de Huilly enrichissent l'offre de lecture proposée à tous.

Le bulletin mensuel d'information, BiblioInfos, est envoyé par mail à tous les lecteurs et toute autre personne qui en fait la demande.

La liste des ouvrages de la bibliothèque ainsi que celle des ressources de la ludothèque sont consultables sur le site et sur l'application Intramuros : https://www.intramuros.org/loisy71/etablissements_culturels/207190

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse : 100, Impasse de la Cure - Loisy

Permanence hebdomadaire le jeudi de 16h à 18h

Modalités : Adhésion et prêt gratuits - Contact : bibliotheque@commune-loisy.fr



Les opérations
« Broyage de sapins de Noël »
Et
« Collecte de coquilles »
sont renouvelées cette année.



Informations diverses

Prestation du Food Truck « La fringale de l'Elodrey »



Lors d'une mise en place exceptionnelle du Food-Truck de Elodie et Audrey le samedi 23 novembre en soirée sur la Place de la Mairie, vous étiez nombreuses et nombreux à avoir goûters aux burgers, aux tenders, aux soupes et autres plats préparés... malgré le vent glacial ce soir-là. Après la réussite de cette belle initiative, la Municipalité va réitérer l'expérience et le Food-Truck reviendra à Huilly, certainement en février prochain. Bon appétit et merci !

Association des Anciens Combattants et Veuves de la région de Baudrières

Lors de la dissolution de la Section des Anciens Combattants de notre Commune il y a quelques années, par manque de volontaires dans le bureau, les membres avaient rejoint la Section de Baudrières, qui du fait de ses adhésions, participe depuis à chacune de nos cérémonies aux monuments.

L'association départementale des Prisonniers de Guerre (qui regroupe tous les anciens combattants, victimes et veuves de toutes les guerres) ayant décidé de dissoudre son assemblée pour des raisons principalement financières avec un manque de soutien de l'Etat, la section CATM de Baudrières disparaît également...

Avec le soutien du Maire Cédric DAUGE, en présence du Maire d'Huilly, une nouvelle association loi 1901 a été créée le 08 décembre 2024, c'est « l'Association des Anciens Combattants et Veuves de la Région de Baudrières ». Ulrich SIREDEY est le nouveau président avec Rudy ROBERT pour le seconder, Daniel CURAUT est Président d'Honneur.

L'association conservera la même ligne que par le passé (participations aux cérémonies, manifestations, hommage aux camarades...) mais sera dorénavant autonome. Tous les anciens combattants, victimes de guerre et veuves de Baudrières et des Communes aux alentours pourront adhérer à l'association. Grâce à cette nouvelle association d'anciens combattants, les Communes pourront conserver et déployer leur drapeau au monument aux morts sans obligation de le rendre, respectant ainsi ceux qui se sont battus sous ce drapeau !



Etat civil

Année 2024

Naissances :

SATORY Shenzo	27 décembre 2023
SANVERT Nino	19 janvier 2024
COLAS Arthur	6 février 2024
LEGROS Aristide	23 février 2024
BOUILLOU Mathéo	25 août 2024
FONTAINE Marceau	17 décembre 2024

Décès :

HAUTEVELLE Raymond, Michel	24 mai 2024
ROY Micheline née ORANGE	23 juin 2024
FERREIRA GALINHA Maria née BRAZ RAMALHO	25 juin 2024
BRADBURY James	26 juin 2024
BERTHET Marie-Louise née VOLLET	18 août 2024

Mariage :

RAIZER Marie-Christine et CHARLES Thierry	29 juin 2024
---	--------------



28 septembre 2024
Noces d'Or
Marie-Claire et
Michel RAOUX

Calendrier des fêtes et des manifestations

Samedi 11 janvier	Vœux du Maire et de l'équipe municipale
Dimanche 19 janvier	Repas à thème du Foyer Rural
Samedi 25 janvier	Loto de l'APE (Salle des fêtes de Loisy)
Dimanche 23 février	Crêpes des Conscrits
Samedi 1 ^{er} mars	Banquet des Conscrits
Samedi 5 avril	Vente de plats à emporter de l'APE (à Huilly)
Samedi 12 avril	Journée citoyenne
Jeudi 8 mai	Cérémonie au Monument aux Morts
Samedi 7 juin	Randonnée nocturne du CCAS
Vendredi 13 juin	Kermesse des écoles (à Loisy)
Samedi 21 juin	Vente de pizzas du Foyer Rural
Samedi 21 et dimanche 22 juin	Loto des chasseurs (à Rancy)
Samedi 19 juillet	Repas champêtre du Foyer Rural
Samedi 23 août	Randonnée nocturne du Foyer Rural
Dimanche 7 septembre	Course du Fun Cars Club Bressan
Samedi 20 septembre	Après-midi jeux du CCAS
Samedi 4 octobre	Vente de plats à emporter du Comité Saint-Georges
Vendredi 17 octobre	Assemblée Générale du Comité Saint-Georges et du Foyer Rural
Vendredi 31 octobre	Soirée Halloween de l'APE (à Loisy)
Mardi 11 novembre	Cérémonie au Monument aux Morts
Samedi 15 novembre	Vente de plats à emporter du CCAS
Dimanche 16 novembre	Bourse aux jouets de l'APE (à Loisy)
Vendredi 6 décembre	Vente de sapins de l'APE et Illuminations (à Loisy)
Samedi 13 décembre	Vente de boudin du Foyer Rural
Vendredi 19 décembre	Arbre de Noël du RPI Loisy-Huilly (à Loisy)

A noter: Certaines manifestations pourront être modifiées en fonction des travaux de la Salle des fêtes.

Don du sang à SIMANDRE:

Jeudi 13 février de 9H à 13H
Jeudi 15 mai de 15H30 à 19H30
Jeudi 24 juillet de 9H à 13H
Jeudi 18 septembre de 15H30 à 19H30
Jeudi 20 novembre de 9H à 13H



Don du sang à CUISERY:

Mardi 25 février de 15H30 à 19H30
Mardi 29 avril de 15H30 à 19H30
Mardi 24 juin de 8h30 à 12h30
Mardi 26 août de 8h30 à 12h30
Mardi 28 octobre de 15H30 à 19H30
Mardi 30 décembre de 8h30 à 12h30

